

DOCUMENT IMPORTANT  
A CONSERVER A  
PORTEE DE MAIN

# SAINT AVRE DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS  
**RISQUES MAJEURS : LES REFLEXES**



## L'ALERTE

En cas d'évènement majeur, une Cellule de Crise communale se réunit et organise l'alerte de la population. En fonction de la nature de l'évènement, l'alerte peut être donnée par différents moyens d'alerte :



**La Sirène d'Arkema** : elle émet un son caractéristique de **3 séquences d'1 minute 41** séparées par des **intervalles de 5 secondes** en cas de déclenchement du Plan Particulier d'Intervention ; ce signal est complété par un **message téléphonique**. Le signal de *fin d'alerte* est un *son continu de 30 secondes*. ATTENTION : elle est testée tous les premiers mercredi du mois à midi.  
Si vous entendez cette sirène, **confinez vous** et **écoutez la radio 103.9 FM**

**L'Avertisseur de Brume** : un **son continu** de corne de brume est diffusé  
**Danger. Mettez-vous à l'écoute des informations** orales qui vont vous être immédiatement **diffusées avec le Mégaphone** ou **par oral**



**Le Mégaphone** : un porte-voix circule en diffusant un message oral pour tous types de risques  
**Ecoutez PUIS suivez les consignes diffusées**



**La Radio et la Télévision** : France Bleu Pays de Savoie diffuse les informations en cas de risque majeur : écoutez le **103.9 FM**

## A PREPARER EN CAS D'ALERTE

pour pouvoir évacuer ou se confiner rapidement en cas de besoin

<b>Papiers personnels et médicaments</b> (traitement quotidien), <b>vêtements de rechange et couvertures</b>	Matériel de confinement : ruban adhésif, serpillières pour colmater le bas des portes, radio à piles, etc.
Barres énergétiques et eau, lampe de poche	<b>Pensez à vos animaux domestiques</b>

## RECENSEMENTS

• **Personnes à mobilité réduite, à haut risque vital ou sensibles en cas de canicule**  
Dès à présent, signalez-vous en Mairie pour recevoir une aide spécifique en cas d'évènement majeur. Vos informations resteront confidentielles.

! Pensez aussi à prévenir la Mairie en cas de changement.

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

sur ce document ou sur les risques majeurs

Contactez la **Mairie de Saint Avre**

Site Internet du Syndicat du Pays de Maurienne : [www.maurienne.fr](http://www.maurienne.fr)

Portail du Ministère, dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)

# LES BONS REFLEXES EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE DE SAINT AVRE

## DANS TOUS LES CAS



Ecoutez la radio France Bleu  
Pays de Savoie 103.9 FM

Pour vous informer de  
l'évolution de la situation



Ne téléphonez pas  
sauf en cas d'urgence

Pour libérer les lignes  
pour les secours



N'allez pas chercher  
vos enfants à l'école

Leurs enseignants s'en  
occupent !



Pensez à venir en aide aux personnes vulnérables

### Inondations Arc Torrents



Fermez les portes,  
fenêtres, soupiraux



N'allez ni sur  
les berges ni  
sur les ponts



TORRENTS :  
Eloignez vous du  
cours d'eau SINON  
Montez à pied  
dans les étages

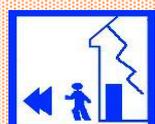


ARC : Gagnez les  
hauteurs en vous  
éloignant de l'Arc

### Mouvements de terrain



Coupez le gaz  
et l'électricité



Evacuez les  
locaux touchés



Eloignez-vous  
de la zone  
dangereuse

### Séismes



Si vous êtes à  
l'intérieur, abritez-  
vous sous un  
meuble solide



Evacuez les  
locaux touchés.



Coupez le gaz  
et l'électricité



Si vous êtes à  
l'extérieur,  
éloignez-vous  
des bâtiments

### Phénomènes Météo



Renseignez-vous



Soyez vigilants

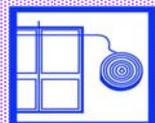


Rentrez chez vous  
Fermez les  
ouvertures  
et les volets

### Accidents Industriels ou Nucléaires



Enfermez-vous  
rapidement dans  
le bâtiment  
le plus proche



Fermez et  
cafeutez les  
portes, fenêtres  
et ventilations



Ne fumez pas  
Ni flamme,  
ni étincelle

### Accidents Matières Dangereuses



Eloignez vous  
de la zone  
dangereuse



Ecoutez les  
consignes des  
autorités



Ne fumez pas  
Ni flamme,  
ni étincelle

### Rupture de barrage



Gagnez les  
hauteurs

## NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence  
européen **112**

Urgence Médicale  
**15**

Sapeurs Pompiers  
**18**

Gendarmerie  
**17**

PUIS en cas de constatation d'un phénomène majeur

Mairie de Saint Avre : 04 79 56 22 87